



Direction de la jeunesse,  
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation  
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

**NOTE D'ETAPE SUR L'EVALUATION AU 31 DECEMBRE 2010**

**REDIGEE PAR COPAS**

**DOSSIER : AP1\_n° 224**

***Intitulé du projet : SYMSER (Système Mutualisé de Suivi des Elèves en Région)***

***Porteur du projet : Académie de Lille***

***Evaluateur du projet : COPAS***

***Région(s) d'expérimentation : Nord-Pas de Calais***

***Date de démarrage effectif de l'expérimentation : octobre 2009***

## **1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation**

Le projet SYMSER (Système Mutualisé de Suivi des Élèves en Région) s'articule autour

- de la mise en place d'un outil informatique qui permet aux établissements de repérer les élèves qui ont « disparu » de la base Sconet entre l'année n-1 et l'année n, sans avoir obtenu un diplôme, et dont la situation est inconnue,
- de signaler les élèves en cours de décrochage au fil de l'année.

Les informations doivent permettre de qualifier les motifs de décrochage pour mettre en place les actions adaptées, et mobiliser largement les acteurs (à l'interne de l'Education Nationale : CIO et MGI, comme à l'externe).

Il s'agit, en s'appuyant notamment sur ces informations, d'apporter l'appui nécessaire, et d'une part de renforcer la prévention du décrochage et d'autre part de ne pas laisser les élèves qui ont décroché, « sans solution ».

Le projet s'articule à un autre projet d'expérimentation sur la Région Nord Pas de Calais, avec la mise en place de plateformes partenariales sur les différents territoires, pour proposer des réponses adaptées aux situations des jeunes (le projet PARTAJ).

### **Les objectifs de l'évaluation**

Compte tenu du projet, les objectifs de l'évaluation sont de vérifier :

- que les établissements et structures s'impliquent effectivement dans l'utilisation de l'outil SYMSER,
- qu'ils se mobilisent autour des situations repérées et mettent en place des actions adaptées.
- que les informations qualifiant les motifs de décrochage sont effectivement renseignées et sont suffisamment explicites et « partagées » pour mettre en place une action adaptée, y compris quand il y a passage de « relais ».

### **Les méthodes**

Nous procédons par :

- la participation/observation de réunions
  - de sensibilisation, d'information et de formation des établissements (la première année)
  - de groupes de travail ou rencontres inter-établissements qui seront mis en place autour de ces questions
- des entretiens avec les personnels dans les établissements, les CIO et la MGI, sur différents bassins.
- Des entretiens avec les personnes chargées de la mise en œuvre du projet au niveau de l'académie
- Un questionnaire aux établissements, sur l'appropriation de l'outil et sa pertinence au regard des objectifs, sur le fonctionnement des cellules de veille (retour des questionnaires et traitement des données au cours du premier semestre 2011),
- Le traitement et l'analyse des données issues du logiciel SYMSER (nombre d'établissements « actifs » dans SYMSER, élèves repérés, actions engagées, transmission vers d'autres structures, etc.) à chaque fin de trimestre.

## 2. Etat d'avancement et premiers résultats

L'installation du logiciel dans l'ensemble des établissements au départ concernés par l'expérimentation a été effective à fin février 2010 (7 bassins, soit 273 établissements : collèges, LP, EREA et LGT). Elle a nécessité un certain temps d'appropriation, et plusieurs ajustements techniques ont dû être opérés jusqu'en avril.

Finalement, et pour être en cohérence avec le projet PARTAJ, il a été installé sur un bassin supplémentaire, soit 14 établissements.

Au total, ce sont donc 287 établissements qui sont concernés par l'expérimentation.

### Concernant le logiciel SYMSER lui-même

Il s'agit d'un outil qui a été « adapté » à partir d'un logiciel déjà existant, créé avec d'autres objectifs. Pour des raisons techniques, même après adaptation, le logiciel suscite encore des questions et ne rend que partiellement ou approximativement compte de la situation.

- SYMSER est construit pour un « parcours » de prise en charge des élèves décrocheurs trop linéaire par rapport aux pratiques existantes (établissements → CIO → MGI). Dans la pratique, les coopérations, quand elles existent, sont plus fluides et multiformes.
- les données sont « remises à zéro » à chaque rentrée scolaire. Il est donc difficile de rendre compte du suivi et des actions assurés dans la durée auprès des élèves en voie de décrochage.

- les données relatives aux actions engagées par les établissements vis à vis des élèves « décrocheurs », ne permettent pas de faire la distinction entre les élèves « ayant clairement quitté l'établissement », ou d'élèves encore inscrits mais « en voie/risque de décrochage ».

*A noter que les informations récentes (nous avons été destinataires en janvier 2011), rendent ces éléments caduques. Symser sera abandonné à la fin de l'année en raison de la généralisation de l'outil SDO.*

### L'implication des établissements

#### – l'utilisation de l'outil

A fin juin, 56 % des établissements implantés sur les bassins d'expérimentation étaient réellement entrés dans le dispositif et avaient utilisé le logiciel ; 50 % des collèges, 52 % des LP et 63 % des LGT.

La mobilisation a été plus faible depuis la rentrée de septembre, puisqu'à fin décembre, il était globalement un peu moins de 42 % à être « actifs » dans SYMSER. Mais si cette mobilisation a baissé pour les collèges et les LGT, elle a fortement progressé pour les LP pour atteindre 70 %).

Les effectifs à relier à ces 42 % d'établissements représentent :

- 53,35 % des jeunes « sans solution » repérés par l'outil sur l'ensemble des bassins d'expérimentation.
- 48,10 % des élèves « décrocheurs » repérés par l'outil sur l'ensemble des bassins d'expérimentation.

Après avoir constaté qu'à peine plus de la moitié des établissements concernés étaient effectivement entrés dans l'expérimentation l'année dernière, l'académie a cherché à relancer la dynamique en septembre. Un courrier a été adressé à tous les établissements qui ne s'étaient pas encore engagés.

Au vu du taux constaté en décembre, d'autres démarches devraient être engagées par le rectorat. Mais l'annonce de la mise en place de SDO, et en conséquence d'un abandon programmé de SYMSER risque de réduire l'efficacité de ces démarches.

### – les actions engagées vis-à-vis des jeunes repérés

Les établissements engagent nettement plus fréquemment des actions vis-à-vis des élèves décrocheurs ou en voie de décrochage, que pour les élèves signalés par l’outil comme étant sans solution connue (puisqu’ayant disparu de la base Sconet entre juin et septembre) Si au cours de l’année dernière (c’est à dire entre février et juin 2010), les LP apparaissaient comme les plus actifs, et notamment vis-à-vis des élèves décrocheurs, depuis septembre, ce sont les LGT qui se sont visiblement le plus mobilisés pour engager des actions à destination de ces jeunes.

Cependant on constate de fortes disparités entre les bassins quant au nombre d’actions engagées.

- les élèves ayant quitté un établissement de l’Education Nationale sans avoir obtenu de diplôme sont signalés dans SYMSER comme « sans situation connue », c’est à dire sans solution repérable via les informations de l’Education Nationale. Il est à noter qu’au fil de l’année, lorsqu’une situation telle qu’une formation en apprentissage ou dans un établissement hors Éducation Nationale est confirmée, l’élève disparaît de la base SYMSER.
  - En juin : Pour 26 % d’entre eux la situation avait été traitée : recherche d’information sur leur situation, reprise de contact et recherche de solution si le jeune acceptait d’être suivi par l’Éducation Nationale.
  - En décembre : c’était le cas pour 17 % d’entre eux (Parmi ceux-là, un suivi était effectué dans l’établissement pour 8,5 %, par le CIO pour près de 7,5 %, par le pôle MGI pour un peu plus de 3,5 % et par un PCA pour 1 %. Informations en juin. Informations non communiquées en décembre)
- Les élèves signalés comme toujours inscrits dans un établissement, mais repérés comme décrocheurs, ou a minima « en voie de décrochage »
  - En juin la situation avait été traitée ou une action en cours, pour 57 % d’entre eux.
  - En décembre : c’était le cas pour 85 % d’entre eux (Parmi ceux-là, un suivi était effectué par l’établissement pour 46 %, par le CIO pour 11 %, par le pôle MGI pour un peu plus de 2% et par un PCA pour un peu plus de 2,5 %. Informations non communiquées en décembre)

### Les causes de décrochage

Elles ont été assez peu renseignées par les établissements (pour 231 élèves seulement en juin 2010, soit 7 % des situations qui avaient été traitées ; ce taux est encore plus faible pour ce premier trimestre 2010-2011. Quand cette information apparaît, il s’agit majoritairement d’élèves qui sont en voie de décrochage). Cela semble confirmer le « manque d’adhésion » des établissements, aux items pré-définis qui apparaissent dans le logiciel.

C’est d’ailleurs un des points qui a été fréquemment évoqué au cours des entretiens que nous avons menés peu de temps après l’installation du logiciel : une demande de rencontres, au moins à l’échelle de chaque bassin, pour valider ensemble ce que recouvrent ces items.

### Les effets à l’interne des établissements

Rappelons que seuls 56 % des établissements sont effectivement entrés dans l’expérimentation. C’est le cas de tous les établissements avec lesquels nous avons conduits des entretiens.

Un certain nombre d'entre eux soulignent qu'ils n'avaient pas attendu cette expérimentation pour travailler activement à prévenir le décrochage, et effectivement sur certains bassins, nous avons pu constater une réelle dynamique inter-établissements à l'échelle du bassin. Plusieurs soulignent néanmoins l'intérêt de l'utilisation de SYMSER :

- une attention plus particulière a pu être portée aux élèves en voie de décrochage,
- cela a pu réactiver une cellule de veille « en sommeil »,
- dans la mesure où, lorsque l'établissement estime être « au bout » de ce qu'il est en mesure de mettre en place avec l'élève, il s'agit via SYMSER de transmettre le dossier au CIO puis à la MGI, les établissements sont réellement amenés à s'interroger sur leur propre action avant de procéder à cette transmission. Ont-ils bien fait « tout ce qui était en leur pouvoir » ?
- la question des liens avec les parents a, elle aussi, été réactivée. Comment renforcer les aspirations scolaires et professionnelles et intervenir solidairement vis-à-vis des jeunes en ce sens ?

### **Des actions au niveau académique pour « soutenir » le projet**

A compter de janvier 2011 :

- Le rectorat a prévu de mettre en place des formations en appui aux cellules de veille, qui seront proposées à tous les établissements des bassins concernés.
- Des rencontres d'animateurs de bassin devraient être mises en place autour du projet.
- Un travail partenarial élargi devrait continuer à se renforcer dans le cadre du projet PARTAJ (même si des liens et des modalités de travail restent encore à construire entre les cellules de veille au sein des établissements, et les cellules techniques locales PARTAJ).

### **En conclusion :**

La première année a été essentiellement consacrée à la mise en place et la gestion technique du projet et le re-démarrage en septembre est resté « laborieux ». Le projet ne pourra trouver toute sa dimension que s'il est maintenant réellement « animé » sur le plan qualitatif :

- pour maintenir la mobilisation des établissements, et l'élargir à ceux qui ne sont jusqu'ici pas entrés dans l'expérimentation ;
- pour améliorer l'analyse des causes du décrochage ;
- pour favoriser les échanges entre les établissements, à la fois sur les causes du décrochage et sur les actions à mettre en place ;
- pour réellement innover dans la manière de proposer des réponses aux situations des jeunes décrocheurs et de travailler avec eux.

CERTIFICAT :

**Je soussigné, Véronique PERSUY, responsable de la structure évaluatrice du projet AP1\_n° 224, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.**

**Date : 29.01.2011**

**Signature :**

